

**ANNEXE B**  
**PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**  
**2005-2010**  
**PLAN D'ÉVALUATION**



## Table des matières

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>NOTIONS GÉNÉRALES .....</b>	<b>5</b>
2.1	OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION.....	5
2.2	TYPES D'ÉVALUATION.....	6
2.3	DISTINCTION ENTRE LE SUIVI ET L'ÉVALUATION .....	7
<b>3</b>	<b>LE PLAN D'ACTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION.....</b>	<b>7</b>
3.1	APPROCHE PRÉCONISÉE PAR LE DISTRIBUTEUR .....	7
3.2	PÉRIODE COUVERTE PAR LE PLAN D'ACTION .....	8
3.3	PRIORITÉS .....	8
3.4	REGROUPEMENT DES PROGRAMMES ET LA MISE EN PRIORITÉ .....	9
3.5	BUDGET D'ÉVALUATION 2005-2006 .....	11



## **1 INTRODUCTION**

1 Le Distributeur met en place une démarche d'évaluation structurée, rigoureuse et  
2 exécutée selon les règles de l'art en techniques d'évaluation de programmes  
3 d'efficacité énergétique.

4 Le présent document présente le plan d'action portant sur les travaux à exécuter  
5 pour les programmes (excluant les programmes du marché grandes entreprises)  
6 en application au cours de l'année 2005 et 2006. Ces travaux ont débuté en 2005  
7 et se termineront en 2007.

## **2 NOTIONS GÉNÉRALES**

### **2.1 Objectifs de l'évaluation**

8 L'évaluation est un exercice naturel et indissociable à toute activité ou  
9 intervention de nature stratégique. L'évaluation revêt toujours un aspect  
10 quantitatif (combien) et un aspect informatif (comment).

11 L'évaluation sert principalement à :

- 12 a) connaître les niveaux d'attente des objectifs de quelque nature qu'ils  
13 soient ainsi que l'explication des résultats et des écarts le cas échéant ;
- 14 b) valider les données de marché et énergétiques ;
- 15 c) identifier certaines barrières, qu'elles soient de nature technologique,  
16 commerciale, financière ou institutionnelle ;
- 17 d) fournir les données requises à l'ajustement des paramètres des  
18 programmes, le cas échéant.

## **2.2 Types d'évaluation**

### **1 Évaluation de processus**

2 Dans ce type d'évaluation, sont examinés principalement les aspects  
3 administratifs d'un projet dans toutes ses phases, soit de la recherche  
4 préliminaire jusqu'à son déploiement.

5 L'évaluateur examine l'aspect méthodologique et s'assure que chaque démarche  
6 a été entreprise avec rigueur et que la plupart des aspects et principes  
7 caractérisant les bons programmes d'efficacité énergétique ont été appliqués.

### **8 Évaluation de marché**

9 L'évaluation de marché sert à établir, entre autres, un lien causal entre la  
10 notoriété d'un programme et les techniques de mise en marché utilisées. Elle  
11 identifie et quantifie les effets de distorsion de nature commerciale qui pourraient  
12 s'appliquer à un programme donné, tel que les opportunistes, les bénévoles, les  
13 effets pervers, l'effritement, l'entraînement, le chevauchement, etc.

14 L'évaluation de marché tente également de déceler les changements d'attitudes  
15 et de comportements des clients et des partenaires commerciaux suite à une  
16 intervention commerciale, ainsi que les changements de certaines pratiques  
17 commerciales et la dynamique du marché.

18 Enfin, l'évaluation de marché tentera de connaître les points forts et faibles d'un  
19 programme, soit les sources de satisfaction et d'insatisfaction des participants,  
20 ainsi que leurs commentaires et suggestions d'amélioration dans une philosophie  
21 d'approche client.

### **22 Évaluation d'impact énergétique**

23 L'évaluation d'impact énergétique cherche à établir l'impact énergétique brut et  
24 net d'une intervention. L'impact énergétique brut se définit par les économies

1 brutes avant tout effet de distorsion qu'il soit de nature technique, commercial ou  
2 de climat. Il établit la base de référence et prend en considération les économies  
3 tendanciennes afin d'établir le lien causal le plus solide possible entre les résultats  
4 obtenus et le programme.

### **2.3 Distinction entre le suivi et l'évaluation**

5 Le suivi est une activité à caractère permanent qui recueille, valide et saisit une  
6 série de données à caractère administratif (délais, plaintes, échéancier, etc.),  
7 commercial (participants, demandes d'information, niveau de connaissance,  
8 achalandage, etc.) ou financier (coût par étape, par unité, par période,  
9 dépassement budgétaire, etc.). Les activités de suivi doivent être également  
10 considérées comme un intrant à tout exercice d'évaluation.

## **3 LE PLAN D'ACTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION**

### **3.1 Approche préconisée par le Distributeur**

11 Toutes les évaluations, de quelque types qu'elles soient, seront effectuées par  
12 des firmes spécialisées en la matière, et ce, afin de s'assurer d'une neutralité,  
13 d'une impartialité et d'une transparence sans faille. Des équipes  
14 multidisciplinaires seront requises pour réaliser l'exercice complet d'évaluation,  
15 compte tenu de la nature de ces évaluations.

16 Dans un souci de favoriser le transfert de l'expertise dans le domaine de  
17 l'évaluation de programmes en efficacité énergétique, et compte tenu du faible  
18 nombre de firmes spécialisées en évaluation de programmes en efficacité  
19 énergétique au Québec, Hydro-Québec Distribution privilégie la formation de  
20 consortium composé de firmes canadiennes ayant leur place d'affaires au

1 Québec qui s'adjoindront à des firmes canadiennes ou américaines qui  
2 détiennent l'expertise reconnue dans le domaine de l'évaluation énergétique.

### **3.2 Période couverte par le plan d'action**

3 Le plan d'action porte sur l'évaluation des programmes offerts durant les  
4 exercices financiers 2005 et 2006. Une planification à plus long terme est inutile  
5 à ce stade-ci puisque son contenu et ses orientations dépendront des résultats  
6 du premier passage d'évaluation ainsi que des modifications apportées au  
7 portefeuille des programmes.

### **3.3 Priorités**

8 Initier un exercice d'évaluation est une activité qui doit être soigneusement  
9 planifiée, car il monopolise des ressources de nature technique, financière et  
10 humaine fort importantes autant internes qu'externes. Tous les programmes des  
11 marchés résidentiel et affaires seront sujets à un premier passage d'évaluation  
12 en 2006. Toutefois, les évaluations ne pourront se faire de façon simultanée  
13 (impact sur les ressources internes et la formation de consortium) et un exercice  
14 de priorisation s'impose. Cette priorisation a été effectuée à la lueur des  
15 variables suivantes recueillies depuis le début de chaque programme.

- 16 • variable temps : nombre de mois en implantation ;
- 17 • variable de participation : nombre de participants cumulatifs depuis le  
18 début du programme vs objectif de participation pour la même période ;
- 19 • variable financière : budget dépensé cumulatif vs budgété ;
- 20 • variable énergétique : économies annuelles cumulatives estimées vs  
21 prévues et le potentiel technico-économique ;

- 1       • variable d'activité : description des études, sondages, consultations, etc.  
2           qui ont été réalisés, le cas échéant dans chaque programme.

3 Les résultats de cet exercice se reflètent dans la mise en priorité de l'exécution  
4 des évaluations du PGEÉ présentée ci-dessous.

### **3.4 Regroupement des programmes et la mise en priorité**

5 Les programmes qui ont des relations étroites en termes de données et/ou qui  
6 pourraient être sujets à un effet d'économies cumulatives (en cascades) ou de  
7 chevauchement des résultats ou de méthodologie d'évaluation ont été regroupés.

8 La mise en priorité de l'exécution est fonction des résultats obtenus et de la  
9 complexité des programmes regroupés. Le résultat de cet exercice est présenté  
10 au tableau suivant et comporte quatre (4) regroupements :

1  
2

**TABLEAU 3.1**  
**REGROUPEMENT DE PROGRAMMES**

<b>Regroupement de programmes</b>	<b>Priorité</b>
<b>Résidentiel</b>	
Diagnostic résidentiel Promotion de produits Mieux consommer- ENERGY STAR <ul style="list-style-type: none"> <li>• Thermostats marché existant</li> <li>• Minuteries</li> <li>• Autres produits</li> </ul>	2
<i>Ménages à budget modeste – Volet visites</i> <i>Ménages à budget modeste - Volet thermostat</i> <i>Novoclimat de l'AEÉ – Volet logements</i> <i>Rénovation énergétique de logements sociaux et communautaires</i>	4
<i>Service ÉnerGuide de l'OEE – Volet général</i> <i>Novoclimat de l'AEÉ - Volet unifamiliales</i> Promotion de produits Mieux consommer- ENERGY STAR <ul style="list-style-type: none"> <li>• Thermostats nouvelle construction</li> </ul>	3
<b>Commercial, institutionnel, petite et moyenne industrie</b>	
Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments Promotion de produits Mieux consommer- ENERGY STAR <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic – Clientèle petits CI</li> <li>• Promotion de produits</li> <li>• Feux de signalisation</li> </ul> Appui aux initiatives – Systèmes industriels	1

3

Les programmes en italique sont livrés par des partenaires.

4

Le recours à des consortiums exigent non seulement la préparation de devis élaborés mais également l'établissement d'un processus de sélection adapté. Le Distributeur désire tirer profit d'un premier exercice afin de bonifier les appels de propositions subséquentes.

8

L'ensemble du processus allant du devis technique à la remise du rapport final pour l'année 2005 exige un délai de 8 à 9 mois.

10

Dans ce contexte, un consortium serait retenu avant la fin de l'année 2005. Son rapport pour l'année 2005 serait déposé avant la fin du printemps 2006. Les autres mandats seraient octroyés en 2006, de même que le dépôt des rapports à l'exception de celui du regroupement 4 qui serait déposé vers mars 2007. Quant

13

1 à l'évaluation faite suite à l'exercice 2006, les rapports seraient déposés à la mi-  
2 année 2007.

3 Les types d'évaluation seront précisés dans le devis de l'appel d'offres mais le  
4 Distributeur recherche une évaluation complète portant sur les éléments  
5 significatifs qui permettront l'amélioration des processus et paramètres des  
6 programmes.

### **3.5 Budget d'évaluation 2005-2006**

7 Le Distributeur vise toujours à réaliser les évaluations avec un budget équivalent  
8 à moins 3 % du budget des programmes pour la période 2005-2010.

9 La deuxième évaluation complète des programmes entraînera des coûts moins  
10 élevés que la première, puisque des éléments de l'évaluation de processus et de  
11 marché ne seront pas nécessairement requis.